UQÀM | Département d'histoire
FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES
Université du Québec à Montréal

PLAN DE COURS

HIS4002-20	INITIATION A LA CONNAISSANCE HISTORIQUE
Numéro du cours	Titre du cours

A-2026	3	MOODLE
Session	Nombre de crédits	Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

MARCEAU, GUILLAUME	.	marceau.guillaume@uqam.ca	A-6105
Nom et prénom	Poste	Courriel	Bureau

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Mardi de 12h00 à 13h30 par **Zoom** ou sur rendez-vous (lien sur la page Moodle du cours)

TABLE DES MATIERES

1 Description du cours 2
2 Place du cours dans le programme - Objectif du cours 2
3 Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage 2
3.1 Formules pédagogiques 3
4 Sommaire des évaluations - Pondération 5
5 Calendrier du cours 5
6 Modalités du cours 11
6.1 Modalités de participation au cours 11
6.2 Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation 11
6.3 Modalités de remise des travaux 11
6.4 Modalités de consultation des travaux et des examens 11
6.5 Modalités d'évaluation de la langue 12
6.6 Modalités d'évaluation des enseignements 12
7 Bibliographie - Médiagraphie 13
7.1 Documentation obligatoire 13
7.2 Documentation complémentaire 13
8 Références 14
8.1 Règlements et Politiques 14
8.2 Document et Informations additionnelles 15
8.3 Règlements pédagogiques du département d'histoire 16
8.4 Compétences 17

1 DESCRIPTION DU COURS

Brève évocation de l'histoire de la discipline historique. La revendication du statut de science. Histoire et sciences sociales. Élargissement du champ historique et sciences historiques (pluriel). Possibilité et limites de la connaissance historique. Rôle actif de l'historien. Objet donné (empirisme) et objet construit (réalisme critique). La production historique comme production collective. Le problème des valeurs. La fonction sociale de l'histoire.

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Suivant le cours HIS 1500 (Initiation au travail historique), centré sur les aspects techniques et méthodologiques du métier, le cours HIS 4002 analyse d'un point de vue critique (épistémologie) les fondements du savoir historique et aborde les enjeux pratiques et théoriques soulevés par la connaissance historique. Il est voué à la réflexion sur la pratique des historien.ne.s à travers le temps et le développement de la discipline académique. Avant tout, il dispense les connaissances et compétences primordiales afin de dégager le profil distinct de la discipline à l'intérieur des sciences humaines et sociales.

Plusieurs enjeux seront abordés : les présupposés théoriques de la méthode et du raisonnement historiques, les normes d'objectivité et de validité du savoir, le problème de la subjectivité et de l'engagement de l'historien.ne, l'influence du contexte social sur le développement des connaissances, le relativisme et la question de la vérité, les effets de la professionnalisation disciplinaire, les relations avec les autres sciences humaines et sociales, la fonction sociale de l'histoire, les demandes mémorielles, etc.

C'est pourquoi le cours combine trois champs de réflexion sur « l'Histoire » et ses « praticien.ne.s » (donc les historien.ne.s) : la philosophie de l'histoire; la théorie de l'histoire; ainsi que l'évolution et les tendances actuelles en écriture de l'histoire, ce qu'on nomme l'historiographie. En esquissant ces trois grands champs et en approfondissant certains aspects par des études de cas, le cours veut déclencher une réflexion constante sur les façons de faire de l'Histoire chez vous, que vous pourrez ensuite continuer dans vos études privées, dans les autres cours du programme, ou encore au niveau de la maîtrise et du doctorat dans le bloc *Historiographique*, ou dans votre recherche académique.

Ce cours, obligatoire pour l'obtention du baccalauréat en histoire, est offert aux étudiantes et étudiants qui ont déjà réussi 12 cours de ce programme (soit 36 crédits).

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Destiné aux personnes étudiantes de deuxième année, ce cours aborde les connaissances et compétences théoriques, afin de s'orienter dans l'univers de la pratique de l'Histoire. À la fin de ce cours, vous serez en mesure de :

- Cheminer dans l'univers de l'histoire et être en mesure de maîtriser les méthodes de travail fondamentales de la discipline;
- Comprendre les caractéristiques distinctes de la méthode historique parmi les sciences humaines et sociales;
- Connaître les bases d'épistémologie historique et arriver à distinguer leurs différentes constituantes;
- Formuler des questions et hypothèses historiques, tout en sachant comment analyser celles d'autres historien.ne.s;
- Localiser les informations qui vous serviront à analyser les questions historiques rencontrées;
- Résumer l'argumentation théorique et méthodique d'un article en théorie historique récent en tenant compte de son contenu et de la démarche théorique/historique entreprise;
- Distinguer, d'analyser et d'évaluer les diverses formes de documentation historique nécessaire et utiles en fonction d'une démarche historiographique particulière;
- Prendre position à propos d'une démarche historique et des réponses proposées par les spécialistes/théoricien.ne.s en défendant votre propre point de vue avec une argumentation bien documentée selon les règles de la méthode historique;

Mieux identifier les divers courants dans l'écriture de l'histoire et comprendre leurs divergences et convergences.

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

La formule pédagogique privilégiée est l'exposé magistral interactif à l'aide de présentations PowerPoint. Chaque séance explorera simultanément l'historiographie et l'épistémologie, puisque la discipline historique se nourrit constamment de l'une et de l'autre. Il nous apparaît un peu hasardeux d'analyser de nouveaux objets de recherche ou des enjeux disciplinaires sans penser de front les concepts et les pratiques historiennes qui les ont rendus possibles.

En prévision de chaque séance, vous vous engagez à lire, à annoter les textes et à répondre à certaines questions préparatoires pour être en mesure d'en discuter en classe et lors de l'examen final. Comme il s'agit d'un cours-atelier, il est nécessaire de participer activement à toutes les séances. Ce cours se veut par ailleurs un espace d'apprentissage à travers lequel pourront se manifester des doutes, de la réflexivité et une certaine vulnérabilité. Vous avez le droit de ne pas savoir, le droit de poser des questions, le droit de parler une langue approximative et/ou hésitante, le droit de tenter des interprétations personnelles, le droit de ne pas connaître des références, le droit de s'interroger, le droit de se remettre en question en cours de processus et le droit de se tromper. Pour créer cet espace, la collaboration de chaque personne est requise.

Votre présence en classe chaque semaine, votre participation actives aux discussions à la fin des séances et lors de la période de questions des exposés oraux, ainsi que la lecture et l'analyse des manuels et autres documents sont primordiales pour réussir le cours.

EXERCICES

1. Résumé de lecture (10%, en classe lors de la séance du 22 septembre)
Le résumé de lecture est un exercice fondamental du travail intellectuel. À la différence du compte rendu critique, le résumé de lecture ne comporte aucune appréciation ou évaluation impliquant un jugement personnel. Le procédé consiste en une opération purement informative, ayant pour objectif principal de renseigner le mieux possible dans un minimum de mots nécessaires.
Il faut souligner que le résumé de lecture n'est ni un sommaire ni une mosaïque d'idées qui consisterait à mettre bout à bout des morceaux de texte. Le résumé doit donc reconstituer en un ensemble organisé les éléments essentiels du contenu d'un texte. Les quatre qualités d'un résumé de lecture sont : la concision, la clarté, la cohérence et la fidélité au texte. La mise en application de ces quatre qualités exige la pratique de l'analyse et de la synthèse. Faire un bon résumé n'est pas un exercice aisé, car cela demande de substituer un texte bref à un texte long en s'efforçant de rapporter aussi fidèlement et clairement que possible l'essentiel de la thèse et de la démonstration de l'auteur.e ou des auteur.e.s.
Vous aurez donc à résumer en classe, en 45 minutes maximum, la lecture suivante : Chapoutot, Johann, « L'historicité nazie. Temps de la nature et abolition de l'histoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 117, 2013, p. 43-55 (disponible en format PDF sur le portail Moodle).
Votre texte, écrit à la main en classe, doit avoir un **maximum de 2 pages sur une feuille lignée au stylo.** Prévoyez donc le matériel nécessaire pour compléter l'exercice en classe lors de cette séance.
Aucune absence ni substitution, sauf justification sérieuse, ne sera acceptée pour cet exercice.

2. Plan et bibliographie (2 pages, 10%, à remettre sur Moodle le 6 octobre)
Afin de vous permettre de mieux réussir votre analyse d'un concept historique (exercice #4), un plan préliminaire et une bibliographie sont nécessaires. Cet exercice court (**2 pages maximum - *Times New Roman*, double interligne, caractère 12** pour le plan, **1-2 pages** pour la bibliographie) vise un parcours préliminaire des sources et études, et repose essentiellement sur la rédaction d'une hypothèse de travail claire et précise, appuyée par des arguments principaux démontrant la validité de votre prise de position face au concept historique choisi.
La recherche documentaire constitue le corps du travail de l'historien.ne et elle précède toute analyse ou interprétation des sources historiques. Naturellement, la qualité et l'abondance du corpus documentaire varient d'un sujet à l'autre et la construction d'une bibliographie permet, dès lors, de cerner les contours historiographiques et la richesse documentaire d'un sujet historique particulier, dans ce cas-ci, un concept lié à la pratique de l'Histoire.
Cet exercice requiert donc un parcours des sources axé sur la théorie et s'appuie ensuite sur la rédaction de votre problématique (soit la présentation du concept sous forme de question, votre hypothèse et le plan argumentatif) ainsi que la création d'une bonne bibliographie conséquente au concept historique qui fera l'objet de votre analyse.
Votre bibliographie doit être exhaustive et assez complète déjà, contenant au minimum une dizaine de sources secondaires (livres, colloques, articles, mémoire ou thèse) dont au moins 4 articles issus de revues scientifiques évaluées par les pairs. Vous pouvez aussi vous appuyer sur des sources de première main si le concept historique choisi s'y prête. ***Étant donné la difficulté partielle d'obtenir des ouvrages physiques, je vous suggère fortement de privilégier les articles scientifiques disponibles en ligne dans les bases de données de la bibliothèque.***
Pour d'excellents conseils sur la manière de choisir un sujet et faire une recherche bibliographique en Histoire, voir l'article de Joseph-Claude Poulin et Donald Fyson, « Définir un sujet et se documenter en histoire », à l'adresse suivante : https://h-h.ca/definir-un-sujet-et-se-documenter-en-histoire/
Retard : Dans le but d'assurer l'équité, les travaux remis en retard seront pénalisés à raison de 10% par jour, sauf dans des circonstances exceptionnelles documentées.

3. Exposé oral (15%, présentation en classe les 3, 10, 17 et 24 novembre)
En Histoire, il est impératif de bien savoir communiquer oralement les résultats d'une recherche et un exercice de type « colloque » sert à y parvenir. Cet exercice consiste à présenter oralement un exposé d'une durée de 10 minutes, suivi d'une période de questions de 4 minutes, portant sur votre analyse de concept historique ayant fait l'objet d'une recherche préalable (exercice #4 à venir). Vous ne devez pas uniquement lire votre travail final. Il faut ici exposer 1 aspect précis de votre recherche sous une forme orale et engagée. À l'aide d'une courte présentation PowerPoint (4-5 fiches suffisent), vous présentez la théorie liée à votre concept, suivi d'un exemple historique probant en faisant la démonstration dans la pratique de l'Histoire. Le niveau de langage doit être soutenu et « universitaire », tout en demeurant fluide. N'oubliez pas que vous vous adressez à un auditoire que vous devez parvenir à maintenir captivé tout en assurant la diffusion des connaissances. « L'art oratoire » est une compétence importante à acquérir afin de mieux « réfléchir » l'Histoire comme pratique, métier et peut-être future profession.

4. Analyse d'un concept historique (9 pages, 25%, à remettre sur Moodle le 1er décembre)
L'analyse du concept historique vise à la fois à évaluer votre capacité à réfléchir historiquement un cadre théorique, ainsi que vos facultés rédactionnelles. Cette appréciation critique repose toujours sur une hypothèse nuancée et précise liée à une question historique qui est confirmée par l'analyse. Votre analyse sera divisée en deux parties : la présentation du concept historique dans son contexte spatio-temporel (resituer l'aspect réflexif dans le cadre plus concret de l'Histoire); l'analyse du concept lui-même qui fait appel à des éléments intérieurs et extérieurs de cette théorie (données empiriques ou analyses théoriques, exemples d'utilisation, limites et forces, etc.) pour fonder la critique et apprécier l'originalité et la portée de votre concept à l'étude. C'est l'occasion de vous atteler au délicat métier de l'Histoire, qui nécessite de nombreux outils et acquis.
L'analyse du concept historique, d'une longueur maximale de **9 pages (double interligne, *Times New Roman*, caractère 12, excluant les notes de bas de page, sans la bibliographie)**, contient :
Introduction : a) Identifier le concept historique et son contexte général lors de son élaboration; b) Développer une question problématisée liée à l'analyse à venir; c) Annoncer en une ou deux phrases votre hypothèse, claire, précise et nuancée, quant à la signification historique de votre concept (le fil conducteur implicite dans le texte que vous allez rendre explicite dans votre texte). Quelle est l'idée centrale des arguments sur lesquels votre analyse va porter? L'hypothèse est au cœur de votre démarche historienne car elle donne le « sens » de votre analyse, il faut y accorder une attention particulière et constante; et c) Énoncer un plan argumentatif des sections de votre texte à venir. (environ 1 page)
La présentation du concept : Décrire et présenter le concept historique en faisant appel aux connaissances issues de votre recherche bibliographique. Vous devez mettre en exergue les circonstances générales qui permettent de bien situer le concept historiquement – une bonne synthèse, qui retient les éléments appropriés, est de rigueur. Il s'agit ici d'établir la force du cadre théorique que vous allez utiliser pour démontrer l'importance du concept en question. (environ 2 pages)
L'analyse du concept : C'est le principal intérêt de l'exercice. Vous devez constamment réfléchir en fonction de votre hypothèse de départ. Il faut mettre en évidence l'intérêt historique du concept – sa signification historique. Notamment, analysez le concept en le confrontant avec ce que vous avez appris dans vos lectures. Soulignez les contradictions, les silences, les allusions et les forces du concept. Vous pouvez aussi approfondir des exemples historiques concrets et des points précis d'analyse et de compréhension du concept dans un cadre spatio-temporel précis. Au-delà des formules particulières, il faut interpréter comment votre concept s'inscrit dans l'Histoire. Bref, il faut redonner la profondeur originale du concept en le replaçant dans son contexte historique afin de bien comprendre et démontrer son apport à la connaissance. Plusieurs angles peuvent vous guider dans ce parcours, comme : Quel est l'enjeu majeur du concept pour l'Histoire? Quel est son apport dans la construction des faits? Comment est-ce que ce concept nous permet de mieux saisir la complexité de l'Histoire? (environ 5 pages)
La conclusion du texte : Vous devez regrouper de manière synthétique les éléments fondamentaux du texte en revenant sur l'hypothèse de départ, affirmative et confirmée encore une fois. La conclusion ouvre sur la portée du concept, c'est-à-dire son impact et ses conséquences, son apport à l'Histoire et à la connaissance en général. Vous pouvez également proposer une question de recherche ultérieure associée à votre concept et sa provenance, selon le cas. (environ 1/2 page)
Votre bibliographie, complète, structurée en rubriques et conforme aux normes départementales, doit contenir, au minimum une dizaine de sources secondaires (livres, colloques, articles, mémoire ou thèse) dont au moins 4 articles issus de revues scientifiques évaluées par les pairs. Vous pouvez aussi vous appuyer sur des sources de première main si le concept historique choisi s'y prête.
Retard : Dans le but d'assurer l'équité, les travaux remis en retard seront pénalisés à raison de 10% par jour, sauf dans des circonstances exceptionnelles documentées.

5. Examen en classe (40%, mardi 15 décembre)
L'examen en classe aura lieu le **mardi 15 décembre de 18h00 à 21h00**. Vous aurez 3 heures pour le compléter. Il comportera deux parties, qui sont toutes des questions à long développement. La première partie (20%) consistera à répondre à une question (1 sur un choix de 2) concernant les lectures de l'ensemble du cours. Pour la deuxième partie (20%), il faudra encore choisir 1 question sur 2 et répondre en fonction de l'ensemble des cours magistraux, en prenant une approche d'ordre épistémologique, méthodologique et analytique. Pour toutes ces questions à long développement, vous devrez répondre de façon cohérente et structurée, en prenant bien soin de mettre en évidence une hypothèse reposant sur des arguments clairs et des exemples significatifs issus des cours magistraux et des lectures obligatoires (et facultatives au besoin). Vous devrez non seulement utiliser les faits et concepts clés, mais les mettre en contexte et en réaliser la synthèse dans votre démonstration, tout en effectuant des références à vos lectures.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS - PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Dates de remise ou d'examen
1. Résumé de lecture en classe	**10 %**	**22 septembre**
2. Plan et bibliographie	**10 %**	**6 octobre**
3. Exposés oraux	**15 %**	***3, 10, 17 et 24 novembre***
4. Analyse d'un concept historique	**25 %**	**1er décembre**
5. Examen en classe	**40 %**	**15 décembre**

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant la séance
1	8 septembre	Présentation du cours; objectifs, évaluations et méthode historique Aspect pratique : les « comités de lecture » et pistes de réflexion	**Lectures introductives :** Auteurs multiples, « Introduction », dans Christian Delacroix, François Dosse et al. (dir.), *Historiographies, I*, Paris, Gallimard, 2010, p. 13-22. Patrick Boucheron, « Lettre à un jeune historien » dans Bérard, Reine-Marie, Bénédicte Girault et Catherine Rideau-Kikuchi. *Initiation aux études historiques.* Paris, Nouveau Monde éditions, 2020, p. 7-16. https://lib.isiaccess.com/NUMPREMIUM/library] Poulin, Joseph-Claude et Donald Fyson, « Définir un sujet et se documenter en histoire », https://h-h.ca/definir-un-sujet-et-se-documenter-en-histoire/

2	15 septembre	Qu'est-ce que l'Histoire? Une petite histoire de l'Histoire	**Lectures obligatoires :** Hartog, François, « Historicité / régimes d'historicité », dans Christian Delacroix, François Dosse et al. (dir.), *Historiographies, II*, *op. cit.*, p. 766-771. Prost, Antoine, « Temps », dans *Ibid.*, p. 903-911. Leduc, Jean, « Période, périodisation », dans *Ibid.*, p. 830-838. Dosse, François, « Récit », dans *Ibid.*, p. 862-876. **Lectures facultatives :** Offenstadt, Nicolas, « Les historiens et le temps », dans *L'historiographie*, Que sais-je ?, Paris, PUF, 2017, p. 9-23. Pomian, Krzysztof, « L'histoire de la science et l'histoire de l'histoire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 5, vol. 30, 1975, p. 935-952.
3	**<u>22 septembre</u>**	L'Histoire : une « science à définir »? Les archives et le rapport aux sources	**Lectures obligatoires :** Garcia, Patrick, « Historiographie méthodique », dans *Id.*, *Historiographies, I*, *op.cit.*, p. 443-452. Offenstadt, Nicolas, « Archives, documents, sources », dans *Ibid.*, p. 68-78. Prost, Francis, « Archéologie », dans *Ibid.*, p. 54-67. Dosse, François, « Biographie, prosopographie », dans *Ibid.*, p. 79-85. **Lectures facultatives :** Aron, Raymond, « Comment l'historien écrit l'épistémologie : à propos du livre de Paul Veyne », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 6, 26e année, 1971, p. 1319-1354. Bloch, Marc, « La critique », dans *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 48-79. **<u>Lecture pour le résumé en classe :</u>** Chapoutot, Johann, « L'historicité nazie. Temps de la nature et abolition de l'histoire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 117, 2013, p. 43-55. **<u>Résumé de lecture à rédiger en classe (10%)</u>**

4	29 septembre	Qu'est-ce qu'un « fait historique »? La construction du questionnement et de l'hypothèse	**Lectures obligatoires :** Dosse, François, « Évènement », dans *Id.*, *Historiographies, II*, *op.cit.*, p. 744-756. Prost, Antoine, « Preuve », dans *Ibid.*, p. 853-861. Offenstadt, Nicolas, « Le témoin et l'historien », dans *Ibid.*, p. 1242-1252. White, Hayden, « Postmodernisme et histoire », dans *Ibid.*, p. 839-844. **Lectures facultatives :** Veyne, Paul, « Ni faits, ni géométral, mais des intrigues », dans *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971, p. 50-69. Farge, Arlette, « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain*, n° 38, mars 2002, p. 67-78.
5	**6 octobre**	La causalité en Histoire, expliquer / comprendre & démontrer	**Lectures obligatoires :** Delacroix, Christian, « Causalités/explications », dans *Id.*, *Historiographies, II*, *op.cit.*, p. 682-692. *Id.*, « Acteur », dans *Ibid.*, p. 651-663. Mariot, Nicolas et Philippe Olivera, « Constructivisme », dans *Ibid.*, p. 705-710. Leduc, Jean, « Déterminisme, téléologie », dans *Ibid.*, p. 711-719. **Lectures facultatives :** Simiand, François, « La causalité en histoire », *Bulletin de la Société française de philosophie*, tome VI, 1906, p. 247-274. Prost, Antoine, « Comment l'histoire fait-elle l'historien ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 65, janvier-mars 2000, p. 3-12. **Remise du plan et bibliographie (10%)**

6	13 octobre	Les concepts historiques, limites et forces des cadres théoriques	**Les concepts historiques, limites et forces des cadres théoriques** **Lectures obligatoires :** Noiriel, Gérard, « Objectivité », dans *Id.*, *Historiographies, II*, *op.cit.*, p. 792-802. *Id.*, « Concept », dans *Ibid.*, p. 693-704. Delacroix, Christian, « Histoire sociale », dans *Id.*, *Historiographies, I*, *op.cit.*, p. 420-435. Van Damme, Stéphane, « *Cultural Studies* », dans *Ibid.*, p. 92-97. Zimmermann, Bénédicte, « Histoire comparée, histoire croisée », dans *Ibid.*, p. 170-176. Lüsebrink, Hans-Jürgen, « Histoire conceptuelle (*Begriffsgeschichte*) », dans *Ibid.*, p. 177-183. Dosse, François, « Histoire des mentalités », dans *Ibid.*, p. 220-231. Frank, Robert, « Histoire des relations internationales », dans *Ibid.*, p. 232-241. Zancarini-Fournel, Michelle, « Histoire des femmes, histoire du genre », dans *Ibid.*, p. 208-219. **Lectures facultatives :** Prost, Antoine, « Histoire, vérités, méthodes. Des structures argumentatives de l'histoire », *Le Débat*, n° 92, 1996, p. 127-140. Scott, Joan, « Genre : Une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, n° 37-38, 1988, p. 125-153, traduit par Éléni Varikas.

7	20 octobre	Entre mémoire(s) et Histoire, les enjeux épistémologiques	**Lectures obligatoires :** Joutard, Philippe, « Mémoire collective », dans *Id.*, *Historiographies, II*, *op.cit.*, p. 779-791. Descamps, Florence, « Histoire orale », dans *Id.*, *Historiographies, I*, *op.cit.*, p. 391-398. Prost, Antoine, « Jugement », dans *Id.*, *Historiographies, II*, *op.cit.*, p. 772-778. Castelli Gattinara, Enrico, « Vérité », dans *Ibid.*, p. 927-940. **Lectures facultatives et visionnement :** Bloch, Marc, « Examen de conscience d'un Français », dans *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard, 1990, p. 166-220. Delage, Christian, « Les récits d'un survivant de la Shoah, Simon Srebnik », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 132, 2016, p. 61-76. Ledoux, Sébastien, « La mémoire, mauvais objet de l'historien ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 133, 2017, p. 113-128. France Culture, « Pourquoi a-t-on inventé les musées ? - YouTube », avec Krystof Pomian, 33 min.
8	27 octobre	Semaine de lecture	
9	**3 novembre**	**EXPOSÉS ORAUX (15%)**	
10	**10 novembre**	**EXPOSÉS ORAUX (15%)**	
11	**17 novembre**	**EXPOSÉS ORAUX (15%)**	
12	**24 novembre**	**EXPOSÉS ORAUX (15%)**	

13	**<u>1er décembre</u>**	L'Histoire, outil de compréhension du présent? Quelles historiographies pour quelle(s) histoire(s)?	**Lectures obligatoires :** Lévy-Dumoulin, Olivier, « Rôle social de l'historien », dans *Id.*, *Historiographies, II*, *op.cit.*, p. 1223-1234. Garcia, Patrick, « Usages publics de l'histoire », dans *Ibid.*, p. 912-925. Bertrand, Romain, « Histoire globale, histoire connectée », dans *Id.*, *Historiographies, I*, *op.cit.*, p. 366-377. Garcia, Patrick, « Histoire du temps présent », dans *Ibid.*, p. 282-293. Pouchepadass, Jacques, « Subaltern *et* Postcolonial Studies », dans *Ibid.*, p. 636-646. **Lectures facultatives :** Inksetter, Leila. « Histoire et historicité autochtones : nouveaux défis, nouvelles possibilités. », *Recherches amérindiennes au Québec*, volume 50, n° 3, 2020–2021, p. 43–54. Traverso, Enzo. *Passés singuliers. Le « je » dans l'écriture de l'histoire*. Montréal, Éditions Lux, 2020, p. 7-20. **<u>Remise de l'analyse du concept historique (25%)</u>**
14	8 décembre	L'Histoire à l'épreuve de la fiction. La mémoire cinématographique de la Deuxième Guerre mondiale	**Lectures obligatoires :** Dosse, François, « Anachronisme », dans *Id.*, *Historiographies, II*, *op.cit.*, p. 664-675. Kalifa, Dominique, « Représentations et pratiques », dans *Ibid.*, p. 877-882. Auteur.e.s multiples, « Histoire et images / histoire du visuel », dans *Id.*, *Historiographies, I*, *op.cit.*, p. 307-340. **Lectures facultatives :** Basinger, Jeanine, *The World War II Combat Film, Anatomy of a Genre,* Middletown, Wesleyan University Press, 2003, p. 253-262. Delage, Christian et Vincent Guigueno, *L'historien et le film*, Paris, Gallimard, 2004, p. 9-26.
15	**<u>15 décembre</u>**	**EXAMEN EN CLASSE (40%)**	

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Les lectures obligatoires et facultatives doivent être effectuées AVANT les séances afin d'être en mesure de participer activement aux discussions et activités en classe. Des questions préparatoires pour chacune des séances seront partagées par le chargé de cours à chaque séance magistrale afin de préparer l'examen de fin de session.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant.e devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – Règlements pédagogiques. Pour les cycles supérieurs, vous référez également au Règlement nº 8 des cycles supérieurs.

Le résumé de lecture à rédiger en classe le 22 septembre doit être écrit à la main, doit avoir un maximum de 2 pages sur une feuille lignée au stylo. Prévoyez donc le matériel nécessaire pour compléter l'exercice en classe lors de cette séance.

L'exposé oral de 15% est une exigence importante du cours et doit être réalisé au moment des 4 séances prévues à cet effet. On ne peut pas s'y soustraire.

L'examen en classe du mardi 15 décembre de 18h00 à 21h00 ne peut pas être substitué non plus par un travail écrit. Il va se dérouler en classe, à l'aide d'un stylo et sur les cahiers du département prévus à cet effet.

Aucune absence ni substitution, sauf justification sérieuse, ne sera acceptée pour ces exercices en classe.

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de **10 %** par jour ouvrable – Règlements pédagogiques.

Tous les travaux écrits doivent être remis en format PDF sur Moodle à la date indiquée avant 23h59.

*****AJOUT OBLIGATOIRE POUR LES EXERCICES :** L'évolution rapide des outils d'IA générative et leur accès de plus en plus généralisé nous poussent collectivement à rester vigilants, à aiguiser notre esprit critique et à partager nos apprentissages au sujet de la place de ces outils en enseignement. La collaboration est de mise entre les membres des communautés étudiante et enseignante, les responsables de programme, cadres académiques, etc., au sein des milieux universitaires. À cet effet, je vais vous demander d'utiliser une « Autodéclaration sur l'utilisation de l'IA générative (IAgen) dans les évaluations » (ajoutée en format PDF sur le portail Moodle du cours) que vous devez remplir et ajouter à chaque travail écrit remis sur Moodle.***

Retard : Dans le but d'assurer l'équité, les travaux remis en retard seront pénalisés à raison de 10% par jour, sauf dans des circonstances exceptionnelles documentées. Les travaux en retard doivent être envoyés d'abord par courriel au chargé de cours puis déposés sur le portail Moodle dans la rubrique à cet effet.

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les corrections des travaux seront affichées sur Moodle directement. L'examen de fin de session sera lui aussi corrigé en ligne et les commentaires déposés sur Moodle par la suite. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du *Guide* - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de **10%** de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique n° 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (http://www.evaluation.uqam.ca/).

7 BIBLIOGRAPHIE - MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (dir.), Historiographies : concepts et débats, Paris, Gallimard, 2010, 1325 p. (2 volumes)
Disponible à la réserve de la bibliothèque de l'UQAM - D 13 H59 .2010

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

Reine-Marie Bérard, Bénédicte Girault et Catherine Rideau-Kikuchi (dir.), INITIATION AUX ÉTUDES HISTORIQUES, Nouveau Monde éditions, 2020, 456 p.
Disponible en libre accès (https://lib.isiaccess.com/process/reader/book.php?ean=9782380941210) et à la réserve de la bibliothèque de l'UQAM - D 16.2 I55 .2020

8 RÉFÉRENCES

8.1 RÈGLEMENTS ET POLITIQUES

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des ressources et services offerts	https://portailetudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique nº 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique nº 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	
Situations problématiques et processus administratifs officiels	https://portailetudiant.uqam.ca/plaintes/
Alertes UQAM	https://uqam.ca/alertes/

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement nº 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-lintervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailetudiant.uqam.ca/liberte-academique/

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (Règlement no 5), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement no 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement no 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation (Règlements pédagogiques) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations, dont les attentes de qualité demeurent inchangées en tout temps;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
  - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
  - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
  - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant **(ce tableau ne s'applique pas aux cours du BES : HIS 1120, HIS 1130, HIS 2060 ET HIS 3026)** :

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

8.4 COMPÉTENCES

Non applicable



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.